



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

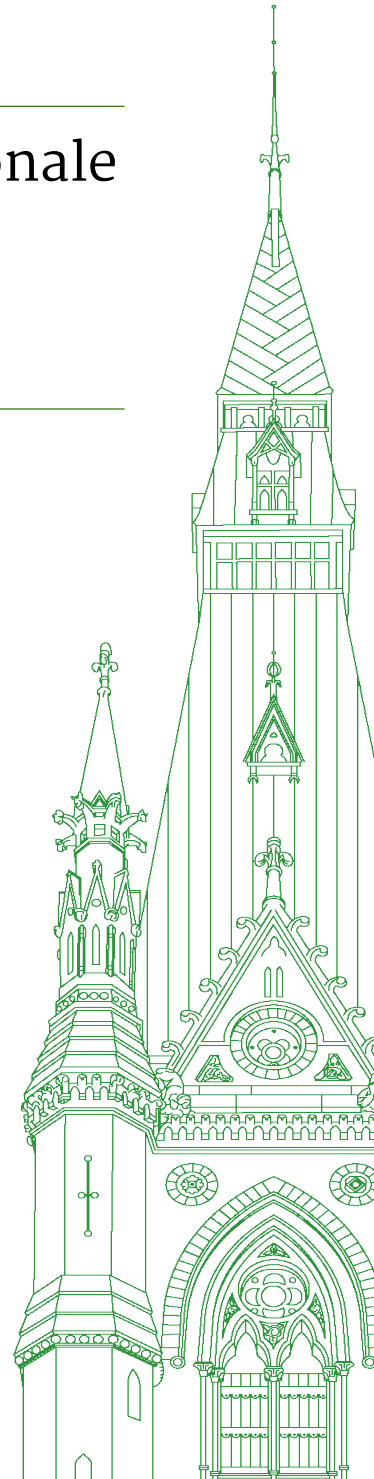
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 029

Le mercredi 25 mars 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le mercredi 25 mars 2026

• (1630)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 29^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 23 février 2026, le Comité entreprend l'étude de l'objet du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2025-2026.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Nos interprètes y participent virtuellement. Je demande à tous les participants de consulter les directives sur la table afin d'éviter les retours de son et de protéger la santé et la sécurité des interprètes.

J'aimerais rappeler aux témoins et aux députés d'attendre d'être nommés avant de prendre la parole. Si vous souhaitez prendre la parole, levez la main. Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions.

Pour l'interprétation, utilisez l'oreillette et sélectionnez le canal approprié.

Encore une fois, tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Nous accueillons l'honorable David McGuinty, ministre de la Défense. Bienvenue encore une fois au Comité.

Du ministère de la Défense nationale, nous accueillons Christiane Fox, notre sous-ministre; le lieutenant-général Stephen Kelsey, vice-chef d'état-major de la Défense; Marc Mes, sous-commissaire des Programmes de la Garde côtière canadienne; Jonathan Moor, dirigeant principal des finances; et Heather Sheehy, sous-ministre adjointe. Du Centre de la sécurité des télécommunications, nous accueillons Caroline Xavier, cheffe, et Julie Chassé, dirigeante principale des finances.

Nous allons passer aux déclarations préliminaires.

Monsieur le ministre, la parole est à vous. Vous avez jusqu'à cinq minutes.

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité permanent de la défense nationale.

[Français]

Bonjour à tous.

[Traduction]

Je vous remercie de me donner l'occasion de discuter du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes, la Garde côtière canadienne et le Centre de la sécurité des télécommunications Canada.

Chers collègues, en cette période de perturbations croissantes, de menaces changeantes et d'incertitude mondiale, l'objectif du Canada demeure clair: protéger notre population, préserver nos valeurs et contribuer à un monde plus sûr et plus stable.

Avant de commencer, je tiens à réaffirmer un engagement fondamental. La sécurité des femmes et des hommes membres des Forces armées canadiennes est primordiale. Cela vient avec un fort devoir de protéger la sécurité opérationnelle, de tenir compte des menaces émergentes et de veiller à ce que leurs missions soient protégées à chaque étape.

Dans un environnement défini par des menaces qui évoluent rapidement, nous continuerons d'agir avec discipline et vigilance, deux éléments nécessaires pour protéger notre personnel et l'intégrité de ses opérations. Lorsqu'il y a quelque chose qui mérite d'être communiqué au public et que nous pouvons le faire sans compromettre les opérations ou, surtout, la sécurité de notre personnel, nous faisons tout en notre pouvoir pour communiquer l'information en temps opportun. Soyez assurés que nous adopterons une approche disciplinée et mesurée, comme on dit, pour assurer la sécurité des membres des Forces armées canadiennes.

À un moment marqué par des tensions géopolitiques croissantes et de multiples crises mondiales, le Canada continuera de défendre sa souveraineté, de protéger ses intérêts et de travailler avec ses partenaires à tout ce qui est susceptible de renforcer notre sécurité et notre stabilité.

[Français]

Nous avons visé cet objectif ambitieux en réaction à l'évolution du contexte mondial des menaces, qui fait que la sécurité et la souveraineté du Canada ne peuvent plus être tenues pour acquises.

[Traduction]

Le financement que nous demandons aujourd'hui dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) est essentiel pour atteindre notre objectif de consacrer 2 % de notre PIB à la défense. Le financement proposé de 1,05 milliard de dollars pour nos grandes priorités est destiné à des achats importants en matière de défense, aux opérations militaires et au recrutement, ainsi qu'à l'élargissement du rôle de la Garde côtière canadienne en matière de sécurité. De même, à l'appui de nos activités de défense nationale, nous demandons plus de 66,8 millions de dollars pour les opérations des Forces armées canadiennes dans le Nord.

Les opérations nationales et internationales comme celles-ci dépendent de la force, du professionnalisme et de l'engagement de nos militaires. Pour nous assurer qu'ils sont bien préparés, bien soutenus et rémunérés équitablement, nous investissons dans les fondements de la préparation et du maintien en poste, en demandant 49 millions de dollars pour renforcer les programmes de recrutement, de maintien en poste et de soutien des membres des FAC, et 12 millions de dollars pour élargir l'accès aux services de garde d'enfants pour les familles.

Ces investissements s'inscrivent dans la foulée de nos efforts constants pour appuyer notre personnel, et ils donnent déjà des résultats. Le nombre de demandes pour s'enrôler dans les Forces armées canadiennes a bondi de 13 % au cours de la dernière année.

• (1635)

[Français]

Parallèlement, nous réalisons des investissements cruciaux dans les capacités défensives. Dans le cadre de ce budget supplémentaire, nous réclamons 314 millions de dollars pour le projet d'avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol et l'acquisition d'appareils CC-330 Husky. Nous demandons également 2 millions de dollars pour l'entretien et la gestion du système antidrone.

Cette somme s'ajoute à celle d'environ 563,7 millions de dollars consacrée à des investissements déjà approuvés en matière de défense et financés dans le cadre du Fonds d'investissement en immobilisation.

[Traduction]

Plus récemment, le ministère de la Défense nationale a fait des investissements sans précédent dans les industries canadiennes de la défense. Guidés par la Stratégie industrielle de défense du Canada, nous avons annoncé la semaine dernière jusqu'à 642 millions de dollars pour la mise sur pied d'une installation de fabrication de projectiles de rupture; l'octroi de plus de 400 millions de dollars à General Dynamics – Produits de défense et Systèmes tactiques, au Québec, pour de nouvelles installations de production de munitions; et l'octroi de 305,4 millions de dollars à IMT Precision, d'Ingersoll, en Ontario, pour la construction d'une nouvelle usine d'obus métalliques, afin de renforcer la chaîne d'approvisionnement du Canada en munitions.

Pour soutenir l'Ukraine, le Canada a également annoncé la production de 383 véhicules blindés Senator par Roshel à Brampton, en Ontario. Dans une perspective à long terme, en plus d'investissements dans nos capacités aériennes, maritimes et terrestres, nous investissons 200 millions de dollars dans l'infrastructure de base d'un port spatial de propriété canadienne, ainsi que dans diverses autres capacités spatiales importantes.

Dans le budget supplémentaire des dépenses (C), nous transférons des budgets à 14 autres ministères, pour un total de 179 millions de dollars, ce qui reflète le rôle central du ministère dans les dépenses de défense du Canada et l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard des priorités de défense.

[Français]

Au cours de la dernière année, la Garde côtière canadienne s'est jointe à l'équipe de la Défense. Son personnel de 6 500 personnes se consacre à assurer la sécurité des eaux et des côtes canadiennes, et son expertise et sa présence dans nos régions arctiques et nordiques profitent aux Canadiens, ainsi qu'à notre souveraineté et à notre sécurité. Aujourd'hui, nous réclamons 129,5 millions de dol-

lars pour financer l'élargissement du rôle de la Garde côtière canadienne en matière de sécurité, comme établi dans le budget de 2025.

[Traduction]

De même, grâce au financement que nous demandons pour le Centre de la sécurité des télécommunications, nous veillerons à ce que le Centre dispose des ressources dont il a besoin. Qu'il s'agisse du renseignement étranger, de la cybersécurité et des cyberopérations, de la protection des infrastructures essentielles du Canada ou des recommandations et des conseils donnés par le Centre canadien pour la cybersécurité, il joue un rôle essentiel et fondamental dans notre sécurité et notre souveraineté.

En conclusion, à un moment où les menaces qui pèsent sur le Canada et ses alliés se complexifient, l'approbation de ces demandes permettra à nos organisations de défense et de sécurité de se moderniser, de se réarmer et d'optimiser la façon dont nous soutenons nos Forces armées canadiennes dans leur travail essentiel.

Je vous remercie, monsieur le président, ainsi que tous les membres du Comité, de votre attention et de votre travail acharné. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Passons aux questions pour la première heure.

Le premier intervenant est M. Bezan. Vous avez six minutes, monsieur.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier le ministre et toute l'équipe du MDN et des FAC qui est ici avec nous aujourd'hui.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à la sous-ministre Christiane Fox pour sa première comparution ici. Je vous félicite pour votre nouveau rôle de sous-ministre de la Défense nationale.

Monsieur le ministre, le 17 mars, vous avez participé à une conférence de presse, où on vous a posé une question au sujet du directeur sortant du Centre national de lutte contre le terrorisme des États-Unis, Joe Kent. Vous avez dit qu'il avait « pris une décision pour des raisons de principe ». Savez-vous que, dans sa lettre de démission, M. Kent a faussement affirmé que les Juifs américains et l'État juif exerçaient une influence sur la politique étrangère des États-Unis?

L'hon. David McGuinty: Non, je ne suis pas au courant, mais je ne suis pas tout à fait certain non plus du contexte dans lequel j'ai fait les commentaires que vous citez.

• (1640)

James Bezan: Eh bien, j'ai la vidéo si nous voulons la regarder. On vous a posé des questions à son sujet après votre conférence de presse du 17 mars.

L'hon. David McGuinty: Il a dit quelque chose comme... peut-être que pour lui, il s'agissait d'une décision pour des raisons de principe.

James Bezan: Non, vous avez dit que vous supposiez qu'il avait pris « une décision pour des raisons de principe ».

L'hon. David McGuinty: Oui, c'est ce que je supposais. Je ne connais pas cet homme. Je ne connais pas sa décision. Je ne sais pas...

James Bezan: Donc, maintenant, sachant qu'il a soulevé cette question de complot antisémite, regrettez-vous d'avoir qualifié cela de « décision prise pour des raisons de principe » sans connaître les faits au préalable?

L'hon. David McGuinty: C'est la raison pour laquelle j'ai dit que je présumais qu'il s'agissait d'une « décision prise pour des raisons de principe ». Je ne connais pas le tempérament de cet homme. Je ne sais pas...

James Bezan: Je peux vous dire que la communauté juive n'apprécie pas du tout que vous disiez que vous présumez qu'il a pris une « décision pour des raisons de principe »...

L'hon. David McGuinty: Je peux le comprendre. Je peux comprendre que la communauté soit...

James Bezan: ... et j'espère donc que vous assumerez vos responsabilités et que vous présenterez vos excuses.

L'hon. David McGuinty: Je vais examiner de beaucoup plus près les antécédents de cette personne.

Je vous remercie.

James Bezan: J'espère que vous présenterez des excuses, car les communautés juives du Canada et des États-Unis sont certainement bouleversées. Votre commentaire sur la « décision prise pour des raisons de principe » ne tient pas la route. Même si vous avez dit « je présume », vous laissez essentiellement entendre que cette personne, qui se perdait dans des théories du complot antisémites, a pris une décision pour des raisons de principes. Je ne pense pas que cela tient la route. Cela revient à faire des commentaires sans connaître tous les détails, et j'espère donc que vous retirerez ces propos.

Monsieur le ministre, vous avez également parlé de la sécurité de nos hommes et de nos femmes dans les forces armées, d'abord et avant tout, surtout en ce qui concerne les risques opérationnels auxquels ils font face actuellement au Moyen-Orient. Le 1^{er} mars, le Camp Canada a été touché par des drones lance-missiles en provenance de l'Iran. La base aérienne Ali Al-Salem, au Koweït, que certains d'entre nous ont visitée, a été gravement endommagée et subit encore des dégâts. Vous et le premier ministre avez eu de nombreuses occasions de vous assurer que les Canadiens soient mis au courant que la base avait été touchée. Je sais que le premier ministre a tenu à lui seul 12 conférences de presse en 10 jours et qu'il n'a jamais mentionné que la base avait été touchée.

Pourquoi avez-vous caché ces renseignements aux Canadiens? Ils méritent de savoir quand des Canadiens sont pris pour cible. Nous sommes chanceux que nos forces soient saines et sauvées, et je présume qu'elles le sont toujours. Regrettez-vous toutefois de ne pas avoir informé le Canada, les Canadiens et les parlementaires que l'Iran prend pour cible le Camp Canada et d'autres bases au Moyen-Orient?

L'hon. David McGuinty: La première chose qu'il faut souligner, c'est que j'ai été mis au courant de l'incident immédiatement après les faits.

La deuxième chose qu'il est important de souligner, selon moi, c'est qu'à titre de ministre, je reçois régulièrement des séances d'information sur le renseignement et la sécurité. On m'informe des incidents liés aux membres et aux ressources des Forces armées canadiennes partout dans le monde. C'était le cas à la suite de la frappe au Koweït dont vous parlez, et c'est toujours le cas.

James Bezan: Vous avez toutefois tenu des propos ambigus lorsqu'on vous a interrogé au sujet de l'article de *La Presse*, et vous semblez ne pas être au courant avant la publication de cet article.

L'hon. David McGuinty: À vrai dire, j'ai précisé mes propos dès que possible par la suite. J'ai dit que j'avais mal compris la question du journaliste. Je pensais qu'il faisait référence aux reportages des médias plutôt qu'à l'événement lui-même.

Je pense qu'il est important de ne pas oublier que nous devons faire preuve d'une grande prudence dans la communication des événements, des détails, des emplacements du personnel et du calendrier. Je pense que c'est la procédure suivie au sein du ministère depuis assez longtemps et, comme toujours, je vais...

James Bezan: Lorsque j'étais secrétaire parlementaire à l'époque où nous formions le gouvernement, nous...

L'hon. David McGuinty: ... m'en remettre aux experts opérationnels du ministère.

James Bezan: ... tenions des séances d'information technique en tout temps.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): J'invoque le Règlement.

James Bezan: C'est mon temps de parole. Veuillez arrêter le chronomètre.

Sherry Romanado: Monsieur le président, je voudrais simplement demander, dans l'intérêt des interprètes, que nous nous assurons que les intervenants ne parlent pas en même temps.

Je vous remercie.

Le président: Oui.

Nous allons vous donner le temps manquant.

James Bezan: Les Britanniques et les Américains, qui ont également des troupes dans la même région, offrent des séances d'information quotidiennes sur les dommages qu'ils subissent et sur l'endroit où se trouvent leurs troupes. Je ne sais pas pourquoi le Canada ne pourrait pas faire la même chose.

Pas plus tard que le dimanche 22 mars, lorsque des Canadiens étaient en poste au Camp Naqoura, au Liban, dans le cadre de l'opération Jade, et que celui-ci a été attaqué, des intervenants du ministère ont immédiatement informé le Canada. C'est tout le contraire de ce qui s'est passé du 1^{er} au 22 mars. Trois semaines plus tard, on divulgue enfin des renseignements.

Est-ce parce que vous vous êtes rendu compte que vous aviez commis une erreur en n'informant pas les Canadiens lorsque nous avons été attaqués?

L'hon. David McGuinty: S'agissait-il d'une installation des Forces armées canadiennes?

James Bezan: Des Canadiens s'y trouvaient dans le cadre de l'opération Jade.

L'hon. David McGuinty: S'agissait-il d'une installation des Forces armées canadiennes?

James Bezan: À vous de me le dire.

L'hon. David McGuinty: Non, ce n'était pas le cas. Nous avons pris les mesures appropriées à l'interne, comme nous le faisons habituellement, en accordant la priorité aux questions de sécurité. Il a été décidé de communiquer les faits après coup, en coordination avec les principaux intervenants qui étaient présents.

Monsieur Bezan, vous savez comme moi que ce que font les autres pays souverains ne regarde qu'eux. Dans notre pays, notre tâche souveraine est de veiller à ce que les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes demeurent en sécurité. Nous faisons donc preuve d'une grande prudence dans nos communications.

• (1645)

James Bezan: Dans la dernière minute qui m'est impartie, puisque je sais que nos troupes sont incontestablement exposées au danger, j'aimerais savoir si nous accorderons des augmentations de la prime de risque aux gens qui se trouvent actuellement au Moyen-Orient dans le cadre de nos opérations.

L'hon. David McGuinty: De nombreuses personnes autour de cette table peuvent m'aider à répondre à cette question.

Monsieur le président, si vous le permettez, je pense que le vice-chef pourrait prendre la parole pendant quelques secondes ou une minute pour apporter quelques éclaircissements à ce sujet.

James Bezan: D'accord. Nous aborderons cette question au cours de la prochaine heure.

Voici ma dernière question. Dans le budget de 2025, il est question de mettre certains appareils de la flotte des Forces armées canadiennes hors service. Je suis sûr que vous avez déjà quelques appareils en tête pour cette démarche. Seriez-vous prêt à préciser au Comité quels appareils seront mis hors service sans être remplacés? Mettrons-nous les CF-18 hors service avant d'obtenir les F-35? Mettrons-nous les avions Tutor et les Snowbirds hors service?

Le président: Le temps imparti est écoulé. Vous devrez peut-être aborder cette question pendant la deuxième partie de la réunion, si vous en avez l'occasion.

L'hon. David McGuinty: C'est ce que je ferai, monsieur.

Le président: Madame Lapointe, vous avez la parole.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, de vous joindre à nous aujourd'hui.

Le budget des dépenses reflète le travail continu du Canada avec ses partenaires internationaux dans le cadre d'un certain nombre d'opérations. Que signifient concrètement ces investissements pour la manière dont les Forces armées canadiennes peuvent opérer aux côtés de leurs partenaires et contribuer aux efforts communs en matière de sécurité?

L'hon. David McGuinty: Cela signifie que nous sommes en mesure d'accroître notre champ d'action et notre présence dans la région indo-pacifique, par exemple. Cela signifie aussi que nous sommes en mesure de participer plus activement à différents exercices. Cela signifie également que nous sommes en mesure d'inviter une participation plus diversifiée à l'opération Nanook, dans l'Arctique, afin d'y affirmer notre souveraineté. Cela signifie que nous sommes en mesure, comme nous l'avons fait, de signer des accords ciblés avec des pays comme les Philippines, afin de permettre un échange plus direct de notre personnel sur les deux territoires et d'obtenir leur participation, de simplifier leur admission au pays et d'obtenir les autorisations nécessaires pour qu'ils puissent contribuer plus activement à nos efforts.

Cela signifie beaucoup de choses, mais ce que cela indique réellement, c'est que maintenant, grâce à ce soutien important que nous investissons dans les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale, nous signalons que le Canada s'engagera plus

activement sur la scène mondiale. C'est ce que nous avons fait tout récemment, en Norvège, où nous avons signé un accord spécial visant l'espace, par exemple. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons annoncé notre intention de construire jusqu'à six aires de lancement spatial à Canso, en Nouvelle-Écosse, pour pouvoir...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Monsieur le président, ce n'est pas qu'on perd l'interprétation, mais il y a des oscillations dans le son. Des fois, on réentend le ministre, avec le bon ton de voix, le bon débit et le bon volume, mais parfois, l'interprétation va et vient. C'est comme si le son s'effaçait et revenait en alternance.

[Traduction]

Le président: Le problème est maintenant réglé.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est parfait, tout va bien.

[Traduction]

Le président: Madame Lapointe, veuillez poursuivre votre intervention.

Viviane Lapointe: Monsieur le ministre, nous avons remarqué que dans ce budget supplémentaire des dépenses, on met fortement l'accent sur la collaboration avec les partenaires du Nord et les Autochtones. Que signifie ce financement, encore une fois de manière concrète, pour l'infrastructure locale, les partenariats ou les retombées économiques dans les collectivités du Nord?

L'hon. David McGuinty: Il y a une dizaine de jours à peine, le premier ministre et moi sommes allés à Yellowknife avec beaucoup d'autres intervenants. Nous avons annoncé des investissements allant jusqu'à 40 milliards de dollars dans l'Arctique, dont une grande partie sera consacrée à la modernisation du NORAD, aux emplacements d'opérations avancés du NORAD et à la construction et à l'agrandissement de nouveaux centres et noeuds de soutien opérationnel dans le Nord, selon l'emplacement. Cela signifie, encore une fois, que le Canada intervient directement dans l'Arctique pour renforcer notre capacité, accroître notre présence et faire les investissements nécessaires, par exemple, en ce qui concerne les investissements à double usage, les pistes d'atterrissage, les systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, le logement et les systèmes et les réseaux d'énergie.

Nous investissons également dans des systèmes de radar transhorizon, une technologie que nous avons acquise et que nous installons en collaboration avec l'Australie, afin d'avoir une bien meilleure idée de ce qui pourrait arriver par-delà l'horizon du Canada ou du continent nord-américain, en provenance de l'autre côté du pôle. C'est la première phase d'un processus en plusieurs étapes. Cela s'inscrit dans les systèmes intégrés de défense contre les missiles aériens que nous examinons avec les États-Unis.

En résumé, nous assurons une présence plus directe et nous assumons davantage de responsabilités en matière de défense dans l'Arctique, ce qui entraînera des investissements de plusieurs milliards de dollars.

• (1650)

Viviane Lapointe: Hier, nous avons rencontré ici un contingent du Portugal. L'un des membres de leur équipe de défense a dit qu'il existait un dicton selon lequel « ce qui se passe à Vegas reste à Vegas », mais que ce qui se passe dans l'Arctique ne reste pas dans l'Arctique. Cela m'a frappée. Pouvez-vous nous expliquer comment les investissements dont vous venez de parler renforcent la capacité du Canada à maintenir une présence soutenue dans le Nord?

L'hon. David McGuinty: Nous pouvons prendre l'exemple de l'opération Nanook, c'est-à-dire notre exercice dans le Nord qui devait au départ durer quelques mois au cours de l'année et qui s'est maintenant transformé en un exercice à temps plein. Nous augmentons le nombre de pays qui se joignent à nous dans le cadre de cet exercice.

Nous participons également en ce moment à la direction du groupe des Sept pays de l'Arctique, au sein de l'OTAN, dans lequel nous réunissons les pays du Nord pour qu'ils échangent et investissent les uns dans les autres. Notre stratégie industrielle de défense s'appuie également sur ces relations pour trouver des possibilités de co-investissement, par exemple.

Tout cela signifie que nous tirons parti non seulement de notre propre savoir-faire et de nos propres investissements, mais aussi de nos partenariats à l'échelle internationale. J'ai mentionné, par exemple, la relation que nous venons de consolider avec la Norvège, et que nous souhaitons vivement élargir. Nous avons un accord de défense semblable avec le Danemark.

Nous nous efforçons de réunir un groupe de pays partenaires du Haut-Arctique qui ont une responsabilité dans la région, afin de commencer à coopérer plus directement.

Viviane Lapointe: Pouvez-vous nous parler des investissements récents dans le logement des Forces armées canadiennes et des progrès réalisés en matière d'amélioration du logement pour nos militaires et leurs familles?

L'hon. David McGuinty: C'est un défi constant et important auquel nous nous attaquons de front. Comme toutes les choses que nous tentons d'exécuter dans ce domaine, nous procédons de manière systématique et nous suivons un plan. Nous avons récemment annoncé la construction de 7 500 logements. De plus, nous construisons déjà environ 800 unités. Des chantiers sont en cours partout au pays. Ils sont répartis parmi les bases. Nous examinons les possibilités de double usage avec le programme Bâtir Maisons Canada.

De plus, pour la première fois en tant que ministère et organisme, nous achetons des immeubles. Nous avons récemment acheté un immeuble à Esquimalt, par exemple, où 37 unités sont maintenant à la disposition de nos forces armées. Nous donnons également aux membres des forces armées ce qu'ils semblent vouloir. Nous entendons dire que ce qu'ils veulent vraiment — surtout nos nouvelles recrues —, ce sont des appartements d'une ou deux chambres à coucher, et nous concevons, construisons et aménageons donc ces types d'appartements expressément pour nos forces.

Nous sommes très investis dans la question du logement et les choses évoluent très rapidement. Nous sommes motivés et nous poursuivons nos efforts.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Je remercie le ministre et l'ensemble de l'équipe qui est présente aujourd'hui.

Monsieur le ministre, permettez-moi, avant d'aller dans le vif du sujet, soit le budget supplémentaire des dépenses, de profiter de votre présence pour vous poser une question en lien avec l'étude sur les terrains contaminés que nous allons bientôt mener et pour laquelle je ne crois pas qu'une invitation vous ait été envoyée. Je suis convaincu que, si vous n'avez pas l'information sous la main, quelqu'un ici sera en mesure de nous répondre.

Comme vous le savez, il y a beaucoup de terrains contaminés au Québec. Dans certains cas, ça s'est réglé. Dans d'autres cas, ce n'est pas tout à fait réglé encore. Il y a le cas de Terrebonne, par exemple, où on est toujours en attente. On sait que des travaux sont prévus bientôt. La facture a été refilée à la Ville de Terrebonne elle-même. Or on sait qu'il y a eu une série d'erreurs de la part du gouvernement fédéral, ce qui a entraîné des retards. Je ne vous blâme pas personnellement, puisque je sais que vous n'étiez pas ministre de la Défense pendant les 10 dernières années non plus, mais c'est quand même le résultat de retards causés par Ottawa.

Certains de mes collègues, comme M. Boudrias et Mme Sinclair-Desgagné, qui étaient députés, ont porté ce dossier pendant des années. Soudainement, les gens de Terrebonne nous disent qu'ils se sont finalement fait dire qu'ils allaient recevoir la facture à l'été et qu'ils allaient devoir l'assumer.

Avez-vous eu des contacts avec eux?

• (1655)

L'hon. David McGuinty: Nous n'avons pas eu de contacts directement avec les gens de Terrebonne, mais je ne connais pas tous les détails du cas de Terrebonne. Il y a probablement quelqu'un, ici, qui pourrait vous donner plus de détails. Sinon, je peux vous envoyer une réponse directement.

Madame Fox, pouvez-vous répondre à cette question?

Christiane Fox (sous-ministre, ministère de la Défense nationale): Au sujet du cas de Terrebonne, nous pouvons vous envoyer la facture en question. Le programme d'infrastructure, par exemple, a du financement pour les terrains contaminés. Alors, nous allons faire un suivi pour voir ce qui s'est passé dans ce cas-là.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Est-ce que c'est possible? Quand nous, nous leur avons parlé, ils nous ont dit qu'ils allaient être obligés de payer pour ça et qu'ils n'étaient pas contents. Avons-nous votre engagement aujourd'hui à faire un suivi auprès de la Ville de Terrebonne?

Christiane Fox: Oui.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'en suis très reconnaissant, merci.

Maintenant, passons à un tout autre sujet: le projet important de Système d'aéronefs télépilotes, qui a été entamé en 2023.

L'hon. David McGuinty: De quel programme parlez-vous?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est le Système d'aéronefs télépilotes, ou SATP.

Son annonce était en 2023, mais il n'y a pas eu une mise à jour depuis. Selon Transports Canada, l'intégration des drones dans l'espace aérien civil canadien nécessite encore des développements réglementaires importants. Ce constat est également partagé par des organismes internationaux comme l'Organisation de l'aviation civile internationale et des autorités comme la Federal Aviation Administration. On sait aussi que les échéances relatives à l'achèvement des travaux préparatoires et d'autres activités requises aux fins d'acceptation du premier SATP sont ambitieuses et que l'infrastructure ne sera peut-être pas prête à temps pour la livraison de l'équipement. Étant donné qu'on n'a pas eu de mise à jour depuis 2023, pouvez-vous nous en faire une aujourd'hui même?

L'hon. David McGuinty: Premièrement, de ce que je comprends, le budget du Système d'aéronefs télépilotes est de 2,49 milliards de dollars. Deuxièmement, nous nous attendons à recevoir la première livraison...

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Excusez-moi, avez-vous bien dit 2,9 milliards de dollars?

L'hon. David McGuinty: C'est 2,49 milliards de dollars, c'est-à-dire deux milliards et demi de dollars.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: D'accord.

L'hon. David McGuinty: Le premier SATP sera livré en 2028. Ce contrat génère 700 emplois par année.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Sept cents emplois, c'est parfait.

Donc, y a-t-il une garantie qu'il n'y aura pas de retard? Est-ce que c'est ça, la mise à jour?

L'hon. David McGuinty: On est en train de gérer le contrat.

[Traduction]

Madame Sheehy, avez-vous quelque chose à ajouter?

Heather Sheehy (sous-ministre adjointe, Matériels, ministère de la Défense nationale): Je n'ai pas de notes qui donnent à penser qu'il y a un retard dans le cadre de ce contrat. Je peux faire un suivi s'il y a quelque chose à ce sujet, mais je n'ai rien pour l'instant.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Oui, s'il vous plaît. Je le disais sans malice: une annonce de 2023, ça commence à dater. En trois ans, il a pu se passer bien des choses qui font qu'on ne respectera pas les délais.

Également, le gouvernement des États-Unis a un contrat de vente commerciale directe avec General Atomics Aeronautical Systems, qui est en Californie. Le Canada ne produit pas ce genre de drone. Y a-t-il quelque chose dans ce budget ou dans cette stratégie qui viendrait à développer une expertise similaire ici?

L'hon. David McGuinty: En général, je dirais que ça fait partie de notre Stratégie industrielle de défense. La question n'est pas de rapatrier, mais d'investir dans ces capacités au Canada. C'est exactement ce que nous faisons partout au Canada, présentement. Nous avons quand même des liens aux États-Unis. Nous sommes intégrés dans la production de nos matériaux de défense, et ça continue. Avec le lancement de la Stratégie, nous allons accélérer très vite les investissements dans les compagnies canadiennes et la capacité canadienne; et nous le faisons déjà.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'ai une autre question. Je vais passer à l'Ukraine, si vous le voulez bien, et sur la question des blindés. Le gouvernement a annoncé deux dons, totalisant 89 véhi-

cules blindés de soutien au combat, au gouvernement ukrainien. Je suis d'ailleurs déjà allé vous voir à la Chambre pour vous dire que j'ai rencontré les représentants d'une entreprise qui produit des blindés, et vous dire ce qu'elle peut faire. Les projets actuels incluent donc l'achat de 360 de ces véhicules. Vous affirmez que les véhicules fabriqués initialement pour le Canada vont être remplacés par l'entrepreneur. Donc, il n'y aura aucune incidence sur la portée du projet, mais tout ça est reporté à 2028. Est-ce qu'il y a un impact à ce report?

• (1700)

L'hon. David McGuinty: Il n'y en a pas, que je sache, non.

J'étais chez GDLS et chez Roshel la semaine passée. Nous avons annoncé que nous allions envoyer en Ukraine 400 véhicules blindés produits par des compagnies canadiennes. En même temps, nous allons envoyer des véhicules médicaux, ce qui a été demandé par les Ukrainiens. Donc, ça continue. Depuis 2022, nous avons donné 25,5 milliards de dollars en appui à l'Ukraine. Nous avons annoncé 2 milliards de dollars supplémentaires pour l'exercice financier qui commence le 1^{er} avril.

Le président: Merci.

[Traduction]

Nous entamons maintenant la deuxième série de questions.

Monsieur Kibble, vous avez cinq minutes.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Je vous remercie.

Mes questions s'adressent au ministre. J'aimerais poursuivre la série de questions de M. Bezan au sujet de l'examen des dépenses.

Il est dit dans l'examen que pour réaliser des économies, le ministère de la Défense nationale mettra hors service certains appareils qui approchent de la fin de leur durée de vie utile. Cela s'applique-t-il aux CF-18 ou à tous nos avions à réaction Tutor? Plus précisément, cela se fera-t-il avant l'achat de produits de remplacement?

L'hon. David McGuinty: Je sais que nous examinons de nombreuses flottes dans l'ensemble des forces. Bien entendu, il faut se pencher sur la question des CF-18. Nous savons tous qu'ils arrivent à la fin de leur vie utile. Ils ont bien servi le Canada.

À l'heure actuelle, l'Aviation royale canadienne continue de les déployer. Nous avons des questions...

Jeff Kibble: J'aimerais me concentrer sur la question de savoir si nous envisageons de mettre hors service les CF-18 et tous nos avions Tutor avant d'acheter des appareils de remplacement. C'est ce que je veux savoir.

L'hon. David McGuinty: Ces deux questions sont en suspens.

Jeff Kibble: Elles sont en suspens. D'accord.

L'hon. David McGuinty: Notre personnel est en train de les examiner.

Jeff Kibble: Je vous remercie.

Ma prochaine question concerne l'annonce faite par le premier ministre, il y a deux semaines, au sujet des dépenses de 32 milliards de dollars pour l'Arctique.

On pourrait dire qu'il s'agit d'une répétition de l'annonce faite en 2022, lorsque des sommes semblables ont été annoncées, mais n'ont pas été dépensées.

Les Rangers canadiens sont nos yeux et nos oreilles dans la région arctique. Ils font partie intégrante de notre souveraineté dans l'Arctique. Ils font un travail extraordinaire pour le Canada, mais dans ce plan pour l'Arctique, il n'y a aucune mention des Rangers. J'aimerais savoir pourquoi ils ne sont pas mentionnés. Les libéraux ont-ils l'intention de garder le même nombre de Rangers ou de l'augmenter? Dans l'affirmative, quelle part de ces 32 milliards de dollars sera consacrée à l'augmentation du nombre de Rangers?

L'hon. David McGuinty: Le vice-chef d'état-major de la défense vient de me rappeler qu'il existe un programme visant à renforcer les Rangers, et c'est exactement ce que nous faisons. Nous nous penchons sur les questions de l'équipement et de notre présence permanente dans l'Arctique. Cela comprend les Rangers.

Jeff Kibble: Une partie de cet argent ira donc aux Rangers.

L'hon. David McGuinty: Oui, monsieur.

Jeff Kibble: C'est formidable.

Cette répétition de l'annonce concernant ces 32 milliards de dollars fait référence à la base des Forces canadiennes Goose Bay, où se trouve la 5^e Escadre, comme un emplacement d'opérations déployé, pour citer le rapport. Pourriez-vous définir cela? Qu'est-ce qu'un emplacement d'opérations déployé? S'agit-il d'un déclassement par rapport à son statut actuel de base des Forces canadiennes à part entière? La 5^e Escadre demeurera-t-elle là, ou les opérations seront-elles réduites, puisqu'elle est rebaptisée emplacement d'opérations déployé? Je n'ai certainement jamais entendu cette appellation auparavant.

L'hon. David McGuinty: Si vous me le permettez, monsieur Kibble, j'aimerais demander au vice-chef de vous donner une réponse rapide, en particulier en ce qui concerne la signification de ce terme.

Jeff Kibble: Très brièvement, avez-vous la définition d'« emplacement d'opérations déployé »? Si ce n'est pas le cas, pourrions-nous nous faire parvenir des détails à ce sujet?

Stephen Kelsey (vice-chef d'état-major de la Défense, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Oui, monsieur.

Jeff Kibble: Merci.

Monsieur le ministre, êtes-vous déjà allé au Moyen-Orient en tant que ministre de la Défense nationale?

L'hon. David McGuinty: Non, pas en ma qualité officielle de ministre de la Défense nationale, mais j'y suis déjà allé, oui.

Jeff Kibble: On parle beaucoup de la sécurité maritime dans le détroit d'Ormuz. Les États-Unis ont-ils consulté le Canada au sujet de leurs plans? Je reviens à votre commentaire, que j'ai aimé, selon lequel l'objectif du Canada est de contribuer à un monde plus sûr et plus stable. Les États-Unis ont-ils communiqué avec vous pour discuter des plans visant à sécuriser le détroit d'Ormuz?

L'hon. David McGuinty: Pas à ma connaissance; les Américains ne m'ont pas consulté sur ce que...

Jeff Kibble: Prévoit-on...

L'hon. David McGuinty: Comme vous le savez, nous nous sommes joints à un groupe de 22 pays — ce nombre est peut-être encore plus élevé aujourd'hui — pour discuter de la possibilité d'examiner quel rôle nous pourrions jouer collectivement.

Jeff Kibble: Y a-t-il des plans d'urgence, ou prévoit-on y envoyer des navires ou des avions? Vous avez dit qu'il y a des plans et des discussions. Y a-t-il...

L'hon. David McGuinty: C'est une question extrêmement importante. Il est encore tôt. Nous venons tout juste de commencer les discussions.

Jeff Kibble: Je vais conclure les questions sur ce sujet en vous demandant ceci: si l'on décide d'envoyer des navires ou des avions là-bas, vous engagez-vous à soumettre cette décision à un débat et à un vote à la Chambre, au Parlement?

• (1705)

L'hon. David McGuinty: C'est une question intéressante, et je vais y réfléchir. Cela serait certainement un pas dans une certaine direction. Comme vous le savez, nous n'avons pas été consultés. Nous n'avons pas participé, nous ne participons pas et ne participerons pas à cette guerre.

Jeff Kibble: On s'apprête à tenir des discussions, on n'a pas de plans d'urgence et l'on ne sait pas si l'on va s'engager à...

L'hon. David McGuinty: Nous examinons les options quant au rôle que le Canada pourrait jouer.

Jeff Kibble: Vous ne vous engagez pas à tenir un vote à la Chambre, pour l'instant.

L'hon. David McGuinty: Je peux certainement y réfléchir.

Jeff Kibble: La plupart des personnes présentes sont très favorables à l'objectif de l'OTAN d'atteindre 5 % du PIB. Selon le rapport du directeur parlementaire du budget, il faudra 35 milliards de dollars cumulatifs par an, en plus de nos dépenses militaires actuelles et des divers autres projets, ce qui représentera une dépense supplémentaire colossale de 159 milliards de dollars d'ici 2035-2036.

Comment les libéraux prévoient-ils payer pour cela? Y aura-t-il une augmentation des impôts ou des compressions dans d'autres programmes? Quel est votre plan? C'est le montant prévu. Comment y arrivera-t-on?

L'hon. David McGuinty: Notre plan est de donner naissance au secteur industriel de la défense le plus vigoureux que ce pays ait jamais connu. Notre plan est de passer de 600 entreprises à beaucoup plus. Notre plan consiste à ajouter 125 000 emplois supplémentaires sur 10 ans dans le secteur de la défense. C'est déjà commencé.

Jeff Kibble: Au cours des 10 dernières années où l'on a essayé d'établir des budgets...

Le président: Monsieur Kibble...

Jeff Kibble: ... on n'a pas atteint 150 milliards de dollars.

Le président: Monsieur Kibble...

Jeff Kibble: Je suis désolé, monsieur le président. Cela me semble être un gros chiffre.

Le président: Monsieur Earle, vous avez la parole pour cinq minutes.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre. Merci à votre équipe d'être ici aujourd'hui.

Comme vous le savez, et comme mes collègues ici présents le savent, je suis le député du Labrador, qui est un territoire de 296 000 kilomètres carrés avec 8 000 kilomètres de littoral. On y trouve la base militaire de la 5^e Escadre Goose Bay. Cette base militaire soutient les opérations canadiennes dans l'Arctique. Nous appuyons sans aucun doute nos alliés européens, et je suis très fier de dire, comme vous tous, que cette base militaire fait partie de notre contribution au NORAD.

De 2007 à 2015, en tant que personne qui vit près de l'escadre, je dirais que l'on y a constaté une baisse importante des dépenses et des investissements. Ainsi, une grande partie des infrastructures s'est détériorée. Le budget supplémentaire des dépenses (C) d'aujourd'hui reflète certaines des annonces publiques que l'on a entendues au cours des dernières semaines. Je me soucie du Labrador, bien sûr, et je sais que vous vous souciez du Canada et des femmes et des hommes en uniforme qui servent notre pays.

Pouvez-vous nous parler un peu des investissements prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), nous dire pourquoi ils sont nécessaires et peut-être pourquoi ils sont si importants pour la souveraineté dans l'Arctique? Vous pourriez peut-être nous parler de la recherche et du sauvetage et des investissements dans notre excellente Garde côtière canadienne.

L'hon. David McGuinty: Les Canadiens savent que le portrait des menaces au Canada a changé. Les Canadiens savent que notre géographie ne nous protégera plus nécessairement. Les Canadiens savent que notre réputation de pays juste, démocratique et fondé sur des règles ne suffit plus pour affirmer notre sécurité et notre souveraineté. Nous avons donc décidé d'investir massivement dans l'Arctique. Cela fait partie intégrante de l'augmentation de notre portée, de notre présence, de notre mobilité et de notre réactivité.

J'ai mentionné le radar transhorizon. Nous investissons également beaucoup dans les patrouilles maritimes. Nous investissons dans des avions de détection aérienne avancée. Nous investissons dans des capteurs maritimes. Nous avons intégré la Garde côtière, avec un effectif de 6 500 personnes, dans notre famille, pour ainsi dire, et cela augmentera davantage notre connaissance du domaine et notre posture dans l'Arctique.

Nous examinons les trois emplacements d'opérations avancés du NORAD à Inuvik, à Yellowknife et à Iqaluit, ainsi que la base d'opérations déployée à Goose Bay — dont nous fournirons la définition à M. Kibble. Nous investissons 2,67 milliards de dollars pour deux centres de soutien opérationnel existants dans le Nord, à Whitehorse et à Resolute, et deux nouveaux centres de soutien opérationnel dans le Nord, qui sont légèrement plus petits, mais importants, à Cambridge Bay et à Rankin Inlet.

Nous travaillons avec nos partenaires là-bas et avec les détenteurs de droits autochtones. Nous examinons les avantages du double usage et des usages multiples, comme je l'ai mentionné, tels que le prolongement des pistes, l'ajout de tarmac et l'amélioration de l'accès aux services publics pour soutenir les opérations de défense, ainsi que la qualité de vie des gens qui vivent là-bas. Nous cherchons à obtenir de l'électricité en quantité suffisante. La Garde côtière poursuivra l'incroyable travail qu'elle accomplit en collaboration avec les peuples autochtones de la région.

Il s'agit d'affirmer notre présence et d'être plus actifs dans la région, et ces investissements se font attendre depuis longtemps. Je pense que tout le monde autour de la table admettra qu'ils auraient dû être faits il y a longtemps. Les Canadiens y sont très favorables,

car ils sont préoccupés par ce que j'ai dit au début, à savoir que le contexte des menaces a changé.

● (1710)

Philip Earle: Je me demande si vous avez quelque chose à dire à ce sujet, et vous ne voudrez peut-être pas le faire, ce qui est compréhensible. J'ai exprimé mon parti pris. Je me préoccupe du Labrador et des gens que je représente là-bas.

La baisse que nous avons observée entre 2007 et 2015 a-t-elle une incidence sur certains éléments du Budget supplémentaire des dépenses (C)? Faut-il dépenser plus d'argent en raison de la baisse pendant cette période?

L'hon. David McGuinty: Il ne fait aucun doute que, à certains égards, nous avons du retard, mais la bonne nouvelle, c'est que nous sommes prêts à agir. La très bonne nouvelle, c'est qu'il y a des dizaines de milliers de femmes et d'hommes extraordinaires dans les Forces armées canadiennes qui sont incroyablement doués pour mettre en œuvre et exécuter des plans et pour faire bouger les choses. La bonne nouvelle, c'est que nous avons maintenant un gouvernement qui accorde vraiment la priorité à la stratégie industrielle de défense et à ces investissements. La bonne nouvelle, c'est que les banques, les fonds de capital de risque, les sociétés d'ingénierie et les entreprises de construction se mobilisent et veulent collaborer. Ils veulent participer aux investissements que nous ferons, par exemple, au Labrador, afin de pouvoir répondre aux besoins en matière d'infrastructures et aux enjeux auxquels nous devons donner suite.

Pendant la décennie qui a précédé 2015, cela a bien sûr été difficile. Les gens devaient composer avec des ressources limitées, en fait, et c'est pour cette raison que nous apportons aujourd'hui une contribution importante. Cela nous ramène à la question de M. Kibble sur la raison pour laquelle nous dépensons cet argent. Nous le dépensons parce que c'est la bonne chose à faire pour nos forces armées, notre sécurité, notre souveraineté, notre économie et nos emplois.

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président. Je n'ai que deux minutes et demie, ce qui est toujours un défi.

Monsieur le ministre, dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2025-2026, le ministère demande plus de 34,4 millions de dollars pour les opérations des Forces armées canadiennes au Moyen-Orient. On sait que dans le budget de 2025, le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir, à compter de 2025-2026, 300,1 millions de dollars sur trois ans au ministère de la Défense nationale et au Centre de la sécurité des télécommunications Canada pour appuyer l'opération AMARNA au Moyen-Orient.

Quels sont les objectifs opérationnels qui sous-tendent ces fonds supplémentaires?

L'hon. David McGuinty: Est-ce que je peux demander au vice-chef d'état-major de la Défense de répondre à la question?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Oui, vous pouvez le faire et je vais tout de suite ajouter une sous-question correspondante: est-ce que le conflit en Iran a provoqué des changements importants dans ce qui était prévu initialement?

Lgén Stephen Kelsey: Je vous remercie de la question. De quoi voulez-vous que je parle précisément, des objectifs opérationnels en Iran ou de l'investissement de 300,1 millions de dollars?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En fait, j'aimerais que vous me parliez des deux.

Ma première question est la suivante: quels sont les objectifs opérationnels qui sous-tendent les fonds? Ma seconde question est la suivante: est-ce que le conflit vient changer les plans?

Lgén Stephen Kelsey: Je vais commencer par répondre à la deuxième question au sujet des objectifs opérationnels en Iran et des circonstances. Premièrement, je pourrais aborder le détroit d'Ormuz, si c'est le but de votre question.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En fait, c'était surtout au sujet des fonds initialement prévus pour le Moyen-Orient.

Monsieur le président, je voudrais m'assurer de quelque chose.

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ça fait plusieurs fois que je dois répéter la question. J'aimerais quand même que vous m'accordiez une petite prolongation.

[Traduction]

Le président: Oui. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Kelsey, des fonds ont été annoncés dans le budget supplémentaire des dépenses (C). Je ne répéterai pas l'ensemble du libellé, puisque la question a déjà été posée. Toutefois, des fonds avaient été prévus pour le Moyen-Orient, tant au ministère de la Défense nationale qu'au Centre de la sécurité des télécommunications du Canada, pour appuyer l'opération AMARNA au Moyen-Orient.

D'abord, quels sont les objectifs opérationnels rattachés à ces fonds? Ensuite, est-ce que l'Iran est venu changer la donne?

Lgén Stephen Kelsey: Nous menons six opérations au Moyen-Orient avec 13 pays. Les objectifs varient selon les différentes missions. L'opération AMARNA vise essentiellement à stabiliser les pays concernés. En Jordanie, par exemple, il s'agit d'une mission d'entraînement et de soutien. Au Koweït, comme nous en avons déjà discuté, il s'agit des carrefours de soutien opérationnel, d'offrir des produits de base et de réduire les délais d'intervention. Chaque mission a un peu changé, ce qui fait que les objectifs ont aussi changé. Cela dit, le financement de l'opération AMARNA couvre un ensemble d'objectifs reliés aux six opérations.

• (1715)

Le président: Merci, monsieur Kelsey.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, j'ai perdu beaucoup de temps à devoir reposer la même question. Je vous ai demandé de m'accorder une petite prolongation. Vous m'avez dit oui.

Lgén Stephen Kelsey: C'était de ma faute, à cause de l'interprétation.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Kelsey, j'aimerais vous poser rapidement une dernière question.

Est-ce que vous nous confirmez que les budgets n'ont pas changé?

Lgén Stephen Kelsey: Malgré les circonstances en Iran, le budget ne change pas. Les événements concernant le détroit d'Ormuz se sont produits après le début du processus de soumission.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci.

[Traduction]

Le président: Je vous ai accordé du temps supplémentaire.

Madame Gallant, vous avez la parole.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC):

Par votre entremise, monsieur le président, j'aimerais demander au ministre ce qu'on lui a dit concernant les problèmes survenus lors de l'exercice des Forces armées canadiennes en Alaska, où des dizaines de soldats canadiens ont subi de graves blessures dues au froid. Quelle cause vous a-t-on indiquée pour expliquer cela?

L'hon. David McGuinty: J'ai été informé presque immédiatement — très rapidement, dès que cela s'est produit — et que le problème venait du fait que beaucoup des membres de nos forces armées participaient par temps très froid, en pleine vague de grand froid, avec de l'équipement qui n'était pas adapté à une aussi basse température.

Cheryl Gallant: Tous les autres groupes multinationaux de l'OTAN en Lettonie sont déployés ou affectés à des zones d'opération, mais ce n'est pas notre cas, car nous ne le pouvons pas. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi?

L'hon. David McGuinty: Vous me pardonnerez. Je ne suis pas certain de comprendre la question.

Je crois comprendre que nous commandons la brigade multinationale de 14 pays. Je sais que nous assurons la coordination entre tous ces pays et que nous nous préparons en vertu des normes de l'OTAN, mais je ne suis pas certain de comprendre quel rôle vous pensez que nous sommes censés jouer ou que nous ne jouons pas. Excusez-moi.

Cheryl Gallant: Notre quartier général de brigade exerce actuellement ses activités dans des zones désignées, mais pas à l'extérieur d'Ādaži. Pourquoi?

L'hon. David McGuinty: À ma connaissance, nous exerçons nos activités dans la région. Il me semble que nous assurons la coordination entre les 14 pays. D'après ce que je comprends, c'est là notre rôle et notre responsabilité en tant que nation commandante.

Cheryl Gallant: Nous ne pouvons pas sortir des régions qui nous sont assignées.

Pour ce qui est des problèmes liés au froid, il s'agit uniquement d'équipement, et l'on ne vous a pas parlé du manque de leadership et des gens qui quittent l'armée, la crème de la crème. Les soi-disant sédiments remontent à la surface, et cela explique ce qui s'est passé dans cet exercice.

L'hon. David McGuinty: J'essaie de concilier cela avec les dernières informations dont nous disposons, soit une augmentation de 13 % des demandes pour s'enrôler dans les Forces armées canadiennes.

Cheryl Gallant: Et bien, cela va toujours de pair avec un grave ralentissement économique. Il n'y a pas d'autres avenues, mais s'engager dans l'armée, c'est historiquement...

L'hon. David McGuinty: Je pensais que cela avait quelque chose à voir avec l'esprit, le moral, la rémunération, les nouvelles possibilités de carrière, la croissance et l'investissement.

Cheryl Gallant: Maintenant, avec la stratégie industrielle, il y a des gagnants et des perdants. Comment peut-on s'attendre à ce qu'il n'y ait pas d'ingérence politique dans ce processus, compte tenu des antécédents des libéraux dans des affaires telles qu'ArriveCAN et SNC-Lavalin ?

L'hon. David McGuinty: En fait, la stratégie industrielle de défense est menée de manière indépendante. Un groupe de coordination, composé de fonctionnaires issus de l'ensemble du système et du ministère, contribuera à sa mise en œuvre.

Le pays attire actuellement d'importants flux de capitaux. Le premier ministre a réussi, par exemple, à obtenir 80 milliards de dollars d'investissements des Émirats arabes unis. Nous mobilisons autant de fonds que possible pour les consacrer à la défense.

Cheryl Gallant: J'ai une dernière question.

Nos alliés en ont assez que nos troupes soient envoyées en Lettonie sans formation adéquate. Elles font maintenant leur dernier exercice de confirmation sur le théâtre d'opérations parce qu'elles n'ont pas l'équipement ici. Quand allons-nous rétablir les capacités à Wainwright? De plus, en ce qui concerne les champs de tir, quand allons-nous renouveler les contrats pour pouvoir faire du tir simulé?

• (1720)

L'hon. David McGuinty: En fait, nous commençons par le commencement, et nous nous attaquons tout d'abord au problème des munitions au pays, un problème dont nous avons hérité...

Cheryl Gallant: Je parle de la formation.

L'hon. David McGuinty: Oui, et la formation est l'une des raisons pour lesquelles nous avons offert différents types de rémunération pour les formateurs et les instructeurs. Nous travaillons d'arche-pied pour pouvoir, comme vous le dites, améliorer ces situations, et c'est en cours.

Nous progressons rapidement. L'argent est réservé. Les fonds sont déployés. Les commandants de base se voient accorder des pouvoirs financiers différents pour mettre en œuvre des plans visant à améliorer la situation. Je pense que nous allons assister à de nombreux développements positifs.

Cheryl Gallant: Ils seront donc formés avant d'arriver sur le théâtre d'opérations. Ils feront l'exercice de confirmation final à la maison avant d'être envoyés dans le...

L'hon. David McGuinty: Oui.

Me permettez-vous de poser la question au vice-chef?

Le président: Je regarde le temps qu'il reste.

Vous pouvez répondre rapidement.

Stephen Kelsey: Nous voulons revenir à la situation antérieure, où les soldats devaient passer par le centre d'entraînement aux manœuvres avant d'arriver sur le théâtre d'opérations. En raison des pénuries d'équipement, du changement de structure et de la nécessité de fournir le bon équipement, nous faisons la confirmation en Lettonie.

Ce n'est pas l'idéal. Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous attendons avec impatience le moment où le CCEM à Wainwright, en Alberta, deviendra le centre d'excellence pour l'entraînement collectif.

Le président: Merci.

Madame Romanado, la parole est à vous.

Sherry Romanado: Merci beaucoup, monsieur le président.

Par votre entremise, j'aimerais remercier les témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur le ministre, nous venons d'en entendre un peu plus sur la stratégie industrielle de défense. Par le passé, en ce qui concerne la recherche, les Forces armées canadiennes et l'industrie au Canada, le travail se faisait en vase clos. Une partie de la stratégie industrielle de défense consiste à réunir ces éléments avec le BOREALIS et les carrefours sécurisés d'innovation pour la défense, les CSID. Un de mes collègues d'en face a parlé des capacités en matière de drones. Je sais que nous avons récemment annoncé le lancement de propositions visant à établir un CSID en recherche quantique et un autre sur les technologies de système sans pilote.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus en quoi cela diffère de la manière dont nous procédons habituellement pour valoriser ces talents dans nos universités à forte intensité de recherche et les mettre en relation avec l'industrie et les Forces armées canadiennes pour résoudre certains de nos problèmes? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer comment cela diffère de ce que nous avons fait par le passé?

L'hon. David McGuinty: Tout est différent. C'est la première fois dans l'histoire du Canada que nous avons une stratégie industrielle de défense. Nous sommes ici sur la ligne de départ. Nous avons d'incroyables talents. Le secteur compte actuellement 600 entreprises et 82 000 personnes travaillant à temps plein, avec des revenus annuels d'environ 14,5 milliards de dollars, mais nous avons des objectifs très précis que nous atteindrons au cours de la décennie à venir, à mesure que nous mettrons en œuvre cette stratégie industrielle de défense.

Nous tirerons parti des capacités disponibles à l'échelle du pays. Nous savons, par exemple, que l'Ontario compte plus de 35 % des emplois dans l'industrie de la défense. Au Québec, c'est environ 25 % des emplois dans l'industrie de la défense. Nous connaissons ses domaines de spécialité. Nous savons que 20 % de l'industrie de la défense se trouve dans le Canada atlantique, et nous connaissons ses spécialisations. Nous connaissons également les capacités dans l'Ouest et dans le Nord du pays. Nous savons où se trouvent les capacités, et c'est par là que nous avons commencé. Dans quoi excellons-nous? Que pouvons-nous faire? Que faisons-nous actuellement? Comment pouvons-nous en tirer parti?

L'idée de recherches plus avancées dans ces carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense, ou CSID, est de créer un environnement classifié où les Forces armées canadiennes peuvent faire connaître leurs besoins. On ne divulguera certainement pas au monde entier les capacités précises dont les Forces ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités. Nous pouvons établir des liens entre les Forces et certains organismes, notamment le Centre de la sécurité des télécommunications. Nous mobiliserons des chercheurs des secteurs public et privé. Nous avons rencontré les 15 principales universités de recherche du pays. Elles sont très désireuses de soutenir et d'appliquer la recherche. La semaine dernière, je suis allé à l'Université de Waterloo pour rencontrer l'équipe de recherche quantique pour constater les progrès en recherche quantique, un domaine clé pour l'avenir. L'objectif est de réunir des talents spécialisés au sein d'un certain nombre de CSID au pays — le premier a été lancé à Halifax, dans les Maritimes — afin de favoriser la technologie canadienne et la commercialisation, les emplois et les entreprises au Canada.

Voilà pourquoi nous sommes si rigoureux quant au plan que nous avons mis en place, qui résulte de consultations auprès de 2 000 intervenants et 17 pays. Nous avons discuté avec ces 17 pays de ce qu'ils font, de ce qui fonctionne bien, de ce qui fonctionne ou non. Nous avons synthétisé tous ces renseignements dans la stratégie d'avenir que nous sommes en voie de mettre en œuvre. À ce jour, la mobilisation est excellente.

Je rappelle constamment aux gens — et l'aide du Comité me serait précieuse pour le rappeler aux Canadiens de toutes nos circonscriptions — que nous ne pouvons pas construire ici seulement pour nous-mêmes. Évidemment, nous pouvons nous associer aux bons partenaires, puis acheter, mais seulement auprès de bons vendeurs qui partagent les mêmes valeurs.

Ce que nous pouvons faire ici, dans le domaine de la défense, c'est d'être concurrentiels et gagnants. Nous pouvons faire face à la concurrence et gagner n'importe où dans le monde. Ce que je constate dans le nouvel environnement dans lequel nous évoluons, c'est que des pays de taille moyenne partageant les mêmes valeurs que le Canada, partout dans le monde, souhaitent collaborer avec les Canadiens. Ils veulent investir et établir des partenariats ici. Donc, nous pensons qu'il s'agit d'une formidable occasion pour l'avenir du Canada.

• (1725)

Sherry Romanado: Concernant le budget supplémentaire des dépenses, pourriez-vous nous en dire plus sur l'importance de cet investissement pour le recrutement et le maintien en poste des membres des Forces armées canadiennes?

L'hon. David McGuinty: Les Forces armées canadiennes comptent dans leurs rangs des militaires de calibre mondial. Les femmes et les hommes qui servent — et il y a plusieurs anciens membres autour de cette table — sont des personnes extraordinaires. Leur dévouement, leur engagement, leurs valeurs et leur volonté de privilégier les intérêts du pays sont absolument remarquables.

Nous cherchons des jeunes désireux de rejoindre nos rangs pour suivre une formation, acquérir des compétences spécialisées et apporter leur contribution. Ce que disent beaucoup de jeunes recrues — tant les recrues qui viennent de terminer leur instruction de base que celles qui poursuivent leur formation pour acquérir des compétences ou un métier —, c'est que l'augmentation des salaires est un facteur important, certes, tout comme les importants défis culturels que nous avons relevés. Cependant, le commentaire qui revient le plus souvent, c'est qu'ils veulent faire partie d'un projet, qu'ils décrivent simplement comme étant le Canada. Ils veulent être avec le Canada, ils veulent soutenir le pays et veiller à ce que le Canada demeure un pays sûr et souverain. Ils reconnaissent également le lien entre leur rôle et le rôle de notre infrastructure industrielle de défense, qui est de leur fournir l'équipement dont ils ont besoin.

Le président: Merci.

Monsieur Anderson, vous pouvez poser une ou deux questions, pour conclure.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Monsieur McGuinty, vous avez mentionné que d'autres pays investissent au Canada. Dans ma circonscription, il y a des entreprises canadiennes qui souhaitent obtenir le statut de partenaire de

confiance. Elles ne semblent pas avoir la possibilité de présenter une demande. Ont-elles une façon de présenter une demande?

L'hon. David McGuinty: Parlez-vous du statut de partenaire de confiance ici au Canada?

Scott Anderson: Oui.

L'hon. David McGuinty: Je pense qu'elles ont un moyen de le faire. N'est-ce pas le cas?

Scott Anderson: Eh bien, elles ne semblent pas pouvoir le trouver. Vous pourriez peut-être nous envoyer la procédure.

L'hon. David McGuinty: Oui, bien sûr. Je vais trouver la marche à suivre pour vous.

Merci.

Scott Anderson: Bien. Merci beaucoup.

Ma collègue a posé une question au sujet de la Lettonie et du déploiement à l'extérieur d'Ādaži. Je crois comprendre que les troupes ne peuvent pas être déployées de la région où elles se trouvent, car elles n'ont pas l'équipement de communication approprié ni assez de véhicules. Les militaires de toutes les autres nations sont déployés dans des zones d'opérations à l'extérieur d'Ādaži.

Ādaži sera le premier point de contact si les Russes attaquent — ou, devrais-je dire, lorsque les Russes attaqueront —, mais nous ne pouvons pas déployer nos troupes à l'extérieur de la ville. Va-t-on remédier à cela bientôt?

L'hon. David McGuinty: L'intention est évidemment de remédier à cette situation le plus rapidement possible et d'acheminer le matériel dont nous avons besoin sur place. Voilà pourquoi nous agissons sans tarder. Je vais vous donner un exemple. La semaine dernière, nous avons commandé 69 000 fusils, deux ans et demi plus tôt que prévu.

Scott Anderson: C'est excellent. Cela n'a toutefois rien à voir avec ma question.

L'hon. David McGuinty: Je pensais que oui.

Scott Anderson: Ce que je veux dire, c'est que nous avons des troupes dans un théâtre de guerre qui ont été envoyées là-bas sans formation. J'ose espérer qu'ils sont maintenant formés. Les troupes sont censées être évaluées par l'OTAN, mais elles ne sont pas équipées pour être opérationnelles là-bas. Va-t-on remédier à cela bientôt, immédiatement, par exemple?

L'hon. David McGuinty: Nous agissons le plus rapidement possible pour fournir l'équipement dont le personnel sur le terrain a besoin.

Le président: Merci.

Monsieur le ministre McGuinty, je vous remercie de comparaître devant nous aujourd'hui. Je pense que les Canadiens partout au pays se réjouissent des efforts pour renforcer nos capacités de défense et notre souveraineté, ainsi que des retombées économiques positives des nouveaux investissements qui sont faits. Je vous en félicite également.

L'hon. David McGuinty: Merci, monsieur le président.

Le président: Je vais suspendre la séance pour le moment afin que nous puissions passer à notre deuxième série de questions.

[La séance est suspendue à 17 h 30, le mercredi 25 mars.]

[La séance reprend à 16 h 9, le mercredi 15 avril.]

• (52005)

Le président: Bienvenue de nouveau à la 29^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes, qui a commencé le mercredi 25 mars et s'est terminée prématurément en raison d'un problème technique.

Nous reprenons uniquement dans le but de lever la séance comme il se doit afin que le Comité puisse poursuivre ses travaux, ce que nous ferons ici même, dans quelques minutes. Avant de poursuivre, j'aimerais tester l'interprétation.

• (52010)

[Français]

Sherry Romanado: J'invoque le Règlement.

[Traduction]

Le président: Allez-y, madame Romanado.

[Français]

Sherry Romanado: Je suis sur le canal français et j'entends les deux langues, donc ça ne fonctionne pas.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Moi, je vous entends de façon décalée, monsieur le président, et j'écoute seulement le canal français.

[Traduction]

Le président: Ils vont faire des vérifications.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous pouvez ajourner la réunion, puis nous pourrions regarder ça entre-temps.

[Traduction]

Le président: Je n'ai même pas bien entendu ce que vous venez de dire.

Allez-y, monsieur Bezan.

James Bezan: En raison des difficultés techniques que nous semblons éprouver chaque fois que nous avons l'interprétation à distance, j'aimerais proposer d'interdire l'utilisation de l'interprétation à distance à l'avenir et d'avoir uniquement l'interprétation pour les participants en personne. Ainsi, le Comité pourra fonctionner correctement dans les deux langues officielles.

Le président: Allez-y, madame Gallant.

Cheryl Gallant: J'appuie cette motion, monsieur le président.

Sherry Romanado: Cela arrive-t-il dans d'autres comités?

Le président: Il semble que non.

Cheryl Gallant: Non. C'est seulement ce comité.

Un député: Est-ce que ce pourrait être la salle?

Un député: C'est la faute de M. Watchorn.

Des députés: Oh, oh!

Le président: Nous sommes saisis d'une motion.

Allez-y, madame Romanado.

[Français]

Sherry Romanado: Monsieur le président, sans services d'interprétation, on ne peut pas continuer un débat sur une motion.

[Traduction]

Cheryl Gallant: Allez-vous utiliser cela comme prétexte pour faire traîner les choses une troisième fois?

[Français]

Sherry Romanado: Nous ne voulons rien bloquer. Nous nous apprêtons à faire une étude sur le français, alors qu'il n'y a pas de services d'interprétation.

[Traduction]

Scott Anderson: Cela n'arrive qu'ici.

[Français]

Sherry Romanado: Est-ce que c'est réglé?

[Traduction]

Le président: Un instant, s'il vous plaît. Durant ce débat, nous en avons profité pour tester le système. Apparemment, le système fonctionne, selon le greffier.

James Bezan: Il me semble qu'il n'y a pas d'écho en ce moment. Est-ce que cela fonctionne mieux en français?

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ça fonctionne, et c'est une bonne idée, cette motion-là.

[Traduction]

Scott Anderson: Il n'y a pas d'écho ici.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): J'ai réglé le problème. Voilà pourquoi nous voulons que des maires siègent ici.

Le président: Le Comité est saisi d'une motion.

Monsieur le vice-président, voulez-vous poursuivre avec cette motion?

James Bezan: Oui, je pense sincèrement que nous devrions le faire afin que cela ne se reproduise plus. Je pense que nous devrions insister pour que les interprètes soient présents dans la salle avec nous afin d'offrir l'interprétation simultanée et veiller à ce que rien ne se perde dans la traduction.

Le président: Y a-t-il d'autres interventions?

(La motion est adoptée.)

Le président: Maintenant que nous avons la parole, occupons-nous du budget, car il nous reste un peu de temps.

Plaît-il au Comité d'adopter le budget proposé de 500 \$ pour l'étude du budget supplémentaire des dépenses (C)?

Des députés: D'accord.

Le président: Nous sommes saisis d'une demande de rencontre informelle le 26 mai avec la Commission de la sécurité et de la défense du Parlement européen. Il s'agirait de 6 à 10 députés du Parlement européen. Ce serait le 26 mai, je crois. J'attire votre attention sur le fait que des représentants du Parlement européen viennent au pays et souhaitent nous rencontrer. Est-ce que tout le monde est d'accord pour accepter?

Madame Sherry Romanado, vous avez la parole.

Sherry Romanado: Je suppose que le 26 mai est un mardi. Donc, ce ne serait pas durant les heures de séance du Comité. Est-ce exact? Je veux simplement m'assurer que ce n'est pas le cas.

Le président: Oui. Le bureau du greffier va prendre des dispositions.

Est-ce seulement avec nous ou en partenariat?

Le greffier du Comité (Jean-Denis Kusion): Seulement avec nous.

Le président: Seulement les membres de notre comité. D'accord. Faisons cela.

À titre d'information, nous allons poursuivre l'étude sur les membres francophones et autochtones des Forces armées canadiennes les 20 et 22 avril. Le 27 avril, M. Guzman comparaitra devant le Comité — nous l'espérons. Cela a été reporté au 27 avril. Pour ce qui est de l'étude sur les sites contaminés du MDN et des Forces armées canadiennes, nous visons le 29 avril. Sachez que le 4 mai sera la dernière réunion consacrée à l'étude sur les membres francophones et autochtones des Forces armées canadiennes.

Je sais que lors de la discussion de lundi, que nous avons dû annuler, M. Guzman a accepté de venir et s'est excusé d'avoir dû annuler à ce moment-là.

Maintenant, pour revenir...

• (52015)

James Bezan: Quand viendra-t-il?

Le président: Il viendra le 27 avril.

James Bezan: Êtes-vous certain?

Le président: Il reviendra le 27 avril. C'est exact, selon le greffier et selon ce qui a été discuté.

Pour revenir à l'ajournement, le Comité est-il d'accord pour lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>